

Délibération

Conseil de Surveillance

7 octobre 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT LE SEPT DU MOIS D'OCTOBRE A QUATORZE HEURES, LE CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER DE VIENNE S'EST RÉUNI SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME COLETTE PEYRARD PUIS DE MONSIEUR JACQUES BOYER.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- . Monsieur J. François BEC
- . Monsieur Jacques BOYER
- . Madame Jacqueline CROIZAT
- . Madame Sophie DAUZAT
- . Madame Hilda DERMIDJIAN
- . Monsieur Christian JANIN
- . Monsieur le Dr Ernest MAIELLO
- . Madame Colette PEYRARD
- . Monsieur Philippe VALLUIT

PARTICIPAIENT AVEC VOIX CONSULTATIVE :

- . Monsieur le Dr Olivier MATAS, président CME
- . Madame Catherine MOLLARD - CPAM Isère

ASSISTAIENT A LA SÉANCE :

- . M. Christian DUBLÉ, Directeur
- . M. Pierre-Alain BAGUE, Directeur des Ressources Humaines
- . M. Jean-François HÉLIE, Secrétaire Général
- . Mme Anna HERRERA, Directrice Services Achats, Logistiques, Travaux
- . M. Nicolas ROUSSON, Coordonnateur des Soins
- . M. Sébastien VIVES TORRENS, Directeur délégué Pôle de Gériatrie
- . M. Achour YAHIAOUI, Directeur Finances, Contrôle de Gestion et Système d'Information
- . Monsieur Thierry KOVACS, Maire de Vienne
- . Mme Sylvie NANO, Direction

ABSENTS EXCUSES :

- . Monsieur Patrick CURTAUD
- . Monsieur Samy GACEM
- . Madame Corinne GIBOINT-GUILLAUME
- . Monsieur le Dr Hampar KAYAYAN
- . Monsieur Christian PETREQUIN

N° FINES



380000174

COMPTE FINANCIER 2019 – AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil de Surveillance,

- vu le code de la Santé Publique, notamment l'article L6143-1,
- compte tenu des résultats de l'exercice 2019, et en application des articles R. 6145-49 et suivants du code de la Santé Publique,
- vu l'avis du Directoire lors de sa séance du 16 septembre 2020,
- après consultation de la Commission Médicale d'Etablissement lors de sa séance du 6 octobre 2020,
- après consultation du Comité Technique d'Etablissement lors de sa séance du 6 octobre 2020,

et après délibération, approuve à l'unanimité l'affectation des résultats – compte financier 2019, ainsi qu'il suit :

BUDGET PRINCIPAL : - 4 295 556,42 €

DEFICIT 2019	- 4 295 556,42 €
Solde Report à nouveau déficitaire (SD1190) au 31.12.2018	- 4 400 727,21 €
Affectation du résultat 2019 en Report à nouveau déficitaire (SD1190) et solde au 01.01.2019	- 8 696 283,63 €

EHPAD DE VIENNE : + 38 630,73 €

- SECTION HEBERGEMENT	
EXCEDENT 2019	+ 108 997,33 €
Solde report à nouveau déficitaire (SD11941) au 31.12.2018	- 23 090,76 €
Affectation du résultat 2019 en Réserve de compensation (SC1068641)	+ 85 906,57 €
- SECTION DEPENDANCE	
DEFICIT 2019	- 254 156,22 €
Solde Report à nouveau déficitaire (SD11942) au 31.12.2018	- 483 411,58 €
Affectation du résultat 2019 en Report à nouveau déficitaire (SD11942)	- 737 567,80 €
- SECTION SOINS	
EXCEDENT 2019	+ 183 789,62 €
Solde Report à nouveau excédentaire (SC11043) au 31.12.2018	+ 122 739,65 €
Affectation du résultat 2019 en Réserve de compensation (SC1068643)	+ 306 529,27 €

EHPAD DE CHASSE SUR RHÔNE : + 207 804,64 €

- SECTION HEBERGEMENT	
EXCEDENT 2019	+ 41 012,79 €
Solde du Report à nouveau déficitaire (SD11941) au 31.12.2018	- 517 437,36 €
Affectation du résultat 2019 en Report à nouveau déficitaire (SD11941)	- 476 429,57 €

- SECTION DEPENDANCE	
EXCEDENT 2019	+ 36 226,74 €
Solde Report à nouveau déficitaire (SD11942) au 31.12.2018	- 64 750,93 €
Affectation du résultat fin 2018 en Report à nouveau déficitaire (SD11942)	- 28 524,19 €
- SECTION SOINS	
EXCEDENT 2019	+ 130 565,11 €
Solde report à nouveau	0 €
Affectation du résultat 2019 en Réserve de compensation (SC1068643)	+ 130 565,11 €

IFSI : - 166 589,83 €

DEFICIT 2019	- 166 589,83 €
Reprise sur la Réserve de compensation (106865)	+ 85 797,73 €
Reste à affecter	- 80 792,10 €
Solde Report à nouveau déficitaire (SC1195) au 31.12.2018	0 €
Affectation du résultat 2019 en Report à nouveau déficitaire (SD 1195)	- 80 792,10 €

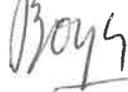
GHT : 0 €

EXCEDENT 2019	0 €
Solde Report à nouveau excédentaire (SC 1109) au 31.12.2018	+ 143,52 €
Affectation du résultat 2019 en Report à nouveau excédentaire (SC 1109)	+ 143,52 €

DOTATION NON AFFECTEE : - 11 648,08 €

DEFICIT 2019	- 11 648,08 €
Solde Report à nouveau déficitaire (SD 1191) au 31.12.2018	- 10 769,98 €
Affectation du résultat 2019 en Report à nouveau déficitaire (SD 1191)	- 22 418,06 €

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT



Jacques BOYER

